

Numéro 40 - 28 juillet 2023

Les travailleurs du sel rejettent courageusement l'entente de principe

Tous avec les travailleurs de Sel Windsor!

Négociez, ne dictez pas!

– Empower Yourself Now –



- **Des travailleurs de l'éducation se rendent sur les lignes de piquetage**

Vidéo

- **Les travailleurs du sel rejettent l'entente de principe**

Les travailleurs du sel rejettent courageusement l'entente de principe

Tous avec les travailleurs de Sel Windsor!

Négociez, ne dictez pas!

– Empower Yourself Now –

Le 26 juillet, les mineurs de la mine Ojibway de Sel Windsor de Windsor, en Ontario, ont voté en faveur du rejet de l'entente de principe entre leur comité de négociation et l'employeur telle que présentée. L'unité de négociation des mineurs a été la première des trois unités à recevoir, dans le cadre d'une réunion de ratification, l'entente concernant leur unité. Après l'avoir examinée ligne par ligne, une forte majorité l'a rejetée. Après ce rejet par les mineurs, les sections locales 1959 et 240

d'Unifor ont suspendu par solidarité la présentation de leur entente de principe et le vote des deux autres unités de négociation, l'une représentant les travailleurs de production à l'usine d'évaporation, et les autres employés de bureau et de laboratoire à la mine et à l'usine d'évaporation. Les trois unités de négociation ont des ententes de principe séparées, mais négocient également ensemble au sein d'un comité de négociation principal. S'adressant aux médias après le vote de rejet, la présidente de la section 240 d'Unifor, Jodi Nesbitt, a déclaré que « la solidarité des travailleurs dans la salle était très claire ».



Manifestation de soutien aux grévistes de Sel Windsor, 29 juin 2023

Les parties les plus importantes de l'entente de principe que les mineurs ne pouvaient pas accepter sont les suivantes :

- l'élimination de l'ancienneté comme critère pour déterminer comment les postes sont assignés chaque jour;
- des modifications des classifications d'emploi qui contournent l'ancienneté;
- une réduction significative des libérations syndicales et le doublement du temps minimum dans lequel la direction doit s'assurer qu'un travailleur peut voir un représentant syndical dans la mine lorsque des problèmes surviennent;
- un délai de près de trois semaines pour la reprise de la production, pendant lequel l'entreprise aurait été autorisée à recourir à de la main-d'oeuvre contractuelle comme elle l'entendait, pendant que les travailleurs attendaient leur retour au travail;
- le refus de l'entreprise de s'engager à ne pas exercer de représailles contre des membres pour leurs activités sur la ligne de piquetage. Comme l'entreprise surveille 24 heures sur 24 le piquet de grève, et qui sait quoi d'autre, les travailleurs savent que sans une telle garantie, personne ne serait à l'abri de persécutions ou de licenciements arbitraires à son retour au travail.

Un travailleur qui a parlé à *Empower Yourself Now* après le vote a expliqué : « Ce vote a mis fin à l'inconnu collectif quant à la raison pour laquelle nous restions dehors. Maintenant, nous savons pourquoi. Nous sommes convaincus que cela en vaut la peine et nous comprenons. Personne n'aurait pu accepter cette entente. »

Empower Yourself Now félicite les mineurs d'avoir eu le courage de leurs convictions en rejetant un accord de principe qu'ils jugeaient inacceptable. Nous félicitons également les sections locales 1959 et 240 d'Unifor d'avoir suspendu le vote pour les deux autres unités de négociation afin que les membres aient le temps de réfléchir à la manière de maintenir leur unité et de se soutenir les uns les autres, étant donné qu'il s'agit de trois unités de négociation différentes avec trois ententes de principe différentes. Nous sommes convaincus que, comme ils l'ont fait depuis le premier jour de cette grève, par la discussion et la délibération, les travailleurs, avec le vaste soutien de la

communauté dont ils bénéficient, trouveront les moyens de continuer à rester unis face aux nouvelles tentatives de l'entreprise, des médias et du gouvernement de les diviser.

Le vote *Non !* est un nouveau point de départ pour la lutte, car il montre une fois de plus à l'entreprise que ces travailleurs ne céderont pas au chantage, à l'extorsion ou à l'intimidation et que leur *Non !* à la destruction des syndicats et aux attaques contre les normes qu'eux-mêmes et les générations précédentes ont créées veut dire *Non !* Ils montrent qu'ils n'ont pas fait grève pendant cinq mois par désespoir. Ils l'ont fait pour affirmer leurs droits et l'entreprise doit se mettre ça dans la tête. Ils constituent une force mature et unie qui ne se laissera pas diviser. L'entreprise doit changer ses façons de faire, respecter les travailleurs et leur syndicat et négocier au lieu de dicter ou de vendre l'entreprise à quelqu'un qui le fera.



La position prise par les travailleurs de Sel Windsor, qui ont rejeté le chantage et l'antisindicalisme, est également attribuable au large soutien de la communauté et au soutien financier et autre des travailleurs du Canada et du Québec, qui leur ont permis de ne pas agir en désespoir de cause et de prendre la position qu'il faut pour défendre leurs intérêts, ceux de leur communauté et ceux de l'ensemble des travailleurs.

Leur position de défendre leur *Non !* est courageuse et montre que la classe ouvrière canadienne est capable de penser par elle-même et de définir ce qui est ou n'est pas dans ses propres intérêts. Il est maintenant de la plus haute importance que les nouvelles tentatives de l'entreprise de présenter les travailleurs comme intransigeants soient mises en échec. L'entreprise est entièrement responsable de l'échec des négociations et du manque de confiance des travailleurs envers les nouveaux propriétaires. Son attaque systématique contre la capacité de fonctionnement du syndicat et l'ancienneté, ses coups bas avant la grève et jour après jour pendant la grève, ont montré aux travailleurs qu'ils ne peuvent pas faire confiance à l'entreprise pour respecter les normes les plus élémentaires de conduite civilisée, ce qui signifie qu'on ne peut pas non plus lui faire confiance en ce qui concerne la santé et la sécurité des travailleurs.



Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) devrait prendre des mesures décisives. Avec les mesures antisyndicales contenues dans l'entente de principe, il est plus qu'évident que cette entreprise cherche à briser le syndicat de diverses manières et qu'elle a recours à des coups bas, à la manipulation, à l'extorsion et à des tactiques généralement déshonorantes pour tenter de diviser et de provoquer les travailleurs sur la ligne de piquetage. Il ne s'agit pas de négociations de bonne foi, c'est de l'extorsion.

Elle viole également les droits ancestraux d'au moins une Première Nation sur les terres de laquelle elle exploite une mine[1].

Le fait de détruire les syndicats et de passer outre aux droits des peuples autochtones est incompatible avec les valeurs des actionnaires du régime, les enseignants de l'Ontario, et le régime ne devrait pas continuer de financer et de superviser de telles activités contraires à l'éthique en siégeant au conseil d'administration de Stone Canyon. Assez c'est assez. En se désinvestissant de

Stone Canyon Industries Holdings Inc., le RREO peut contribuer à faire comprendre clairement que les pensions des enseignants canadiens ne seront pas utilisées pour tenter de détruire les syndicats et les moyens de subsistance d'autres travailleurs canadiens et pour bloquer l'extraction de ressources canadiennes essentielles. S'il ne désinvestit pas, le régime de retraite sera en flagrant mépris des valeurs et des souhaits de ses actionnaires tels qu'exprimés à maintes reprises par les présidents des syndicats d'enseignants de l'Ontario[2].

Les autorités municipales et les gouvernements provinciaux et fédéral doivent cesser de rester les bras croisés et de permettre que les ressources essentielles du Canada, comme le sel, soient bloquées par une société étrangère qui a provoqué une grève afin d'extorquer des concessions aux travailleurs. Les représentants élus doivent s'exprimer haut et fort pour exiger que l'entreprise négocie au lieu de dicter ou bien qu'elle vende à quelqu'un qui peut négocier une entente acceptable pour les travailleurs. Leur silence et leur prétention à la neutralité ne sont pas acceptables pour ceux qui les ont élus. Lorsqu'il s'agit de détruire le pays et les syndicats, si les élus et les gouvernements ne s'expriment pas, ils méprisent ce que leurs électeurs considèrent comme leur devoir.

Notes

1. « Les préoccupations des Premières Nations au sujet des baux de droits miniers de Sel Windsor sur leurs terres », *Forum ouvrier*, 17 juillet 2023

2. « Une demande importante de tous les syndicats d'enseignants de l'Ontario aux gestionnaires de leur régime de retraite » *Forum ouvrier*, 28 juin 2023



Des travailleurs de l'éducation se rendent sur les lignes de piquetage



Le 25 juillet, Laura Walton, présidente du Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO) du SCFP, s'est rendue sur les lignes de piquetage des travailleurs du sel en grève pour leur témoigner l'appui du Conseil. Elle était accompagnée de Rod McGee, premier vice-président, Joe

Tigani, vice-président du secteur 1, Michel Gagnon, responsable de la mobilisation francophone, et de représentants élus des travailleurs de l'éducation et de simples membres des sections locales 1348 et 1358 du SCFP à Windsor-Essex.

Sur les piquets de grève, les travailleurs ont fait part de leurs expériences pendant la grève et de leurs préoccupations alors qu'ils se préparent à voter sur l'entente de principe. Un certain nombre de grévistes ont des conjoints qui sont des travailleurs de l'éducation représentés par le CSCSO qui ont organisé en novembre 2022 des journées d'action politique pour faire échouer la tentative du gouvernement de l'Ontario d'utiliser la disposition de dérogation de la Constitution pour imposer une convention collective. La visite a permis d'exprimer l'unité des travailleurs de l'éducation avec tous ceux qui luttent pour leurs droits et les intérêts de leurs communautés.



Vidéo

Les travailleurs du sel rejettent l'entente de principe



www.pccml.ca • redaction@pccml.ca